

Séance du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale

du 13 février 2013

Présents :

M. D. GILKINET	Bourgmestre-Président
M. P. GOFFIN, Mme Y. PETRE-VANNERUM et Mme M. HOUSSELOGE-MONVILLE	Echevins
M. A. ANDRE	Président du C.P.A.S.
M. P. BEAUPAIN, Mme M. LAFFINEUR, M. J. DUPONT, M. G. DEPIERREUX, Mlle C. GILLEMAN, M. S. BEAUVOIX et M. D. LAMBOTTE	Conseillers communaux
Mme. D. GELIN	Secrétaire communale
Mme B. WEYKMANS-ABRAS, Mme M. MARTINY, M. E. DECHAMP, M. H. GOYENS, M. P. PIRON et Mme J. LEFEBVRE	Conseillers du C.P.A.S.
Mme V. SIMON	Secrétaire du C.P.A.S.

Excusées : Madame la Conseillère, Jacqueline DEWEZ, Madame la Conseillère C.P.A.S. J. MARECHAL, Madame la Conseillère C.P.A.S. C.COLINET

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Rapport annuel relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune - Lecture
2. C.P.A.S. - Note de politique générale 2013 - Rapport du Président - Lecture
3. C.P.A.S. - Budget 2013 - Lecture

Monsieur le Président D. GILKINET ouvre la séance à 19 heures.

SEANCE PUBLIQUE

1. Rapport annuel relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune - Lecture

Monsieur le Président D. GILKINET cède la parole à Monsieur A. ANDRE, Président du C.P.A.S., qui procède à la présentation du point.

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi organique des C.P.A.S. ;

Vu le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal du 08 février 2007 ;

Vu que le rapport précité a été présenté à la réunion de concertation ;

Article 1^{er}

Monsieur le Président du C.P.A.S., A. ANDRE, donne lecture du rapport annuel relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune.

Article 2

La présente sera transmise :

- Au C.P.A.S., pour notification.
- Au service du secrétariat communal, pour suite voulue.

2. C.P.A.S. - Note de politique générale 2013 - Rapport du Président - Lecture

Monsieur le Président D. GILKINET cède la parole à Monsieur A. ANDRE, Président du C.P.A.S., qui procède à la présentation du point.

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi organique des C.P.A.S. ;

Vu le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal du 08 février 2007 ;

Vu que le rapport précité a été présenté à la réunion de concertation ;

Article 1^{er}

Monsieur le Président du C.P.A.S., A. ANDRE, donne lecture de la note de politique générale 2013 du C.P.A.S.

Article 2

La présente sera transmise :

- Au C.P.A.S., pour notification.
- Au service du secrétariat communal, pour suite voulue.

3. C.P.A.S. - Budget 2013 - Lecture

Monsieur le Président D. GILKINET cède la parole à Monsieur A. ANDRE, Président du C.P.A.S., qui procède à la présentation du point.

Vu la Nouvelle Loi Communale ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi organique des C.P.A.S. ;

Article 1^{er}

Monsieur Le Président du C.P.A.S. Albert ANDRE, donne lecture de son rapport sur le budget de l'exercice 2013 du C.P.A.S.

Article 2

La présente sera transmise :

- Au C.P.A.S., pour notification.
- Au service du secrétariat communal, pour suite voulue.

Monsieur le Président D. GILKINET lève la séance à 19h22.

	Par le Conseil,	
La Secrétaire, (s) D. GELIN		Le Bourgmestre, (s) D. GILKINET
	Pour extrait conforme,	
La Secrétaire,		Le Bourgmestre,
	Sceau	
D. GELIN		D. GILKINET

	Par le Conseil,	
La Secrétaire du C.P.A.S., (s) V. SIMON		Le Président du C.P.A.S., (s) A. ANDRE
	Pour extrait conforme,	
La Secrétaire du C.P.A.S.,		Le Président du C.P.A.S.,
	Sceau	
V. SIMON		A. ANDRE